



GINDOU CINEMA

Association déclarée d'Intérêt Général*

Madame, Monsieur,

Gindou Cinéma est une association qui œuvre pour la promotion d'un cinéma souvent peu diffusé auprès d'un large public, notamment en milieu rural. Au-delà du festival qui se déroule l'été, l'association gère des activités orientées d'une part vers le public professionnel: Résidences d'écriture de scénario, Bureau d'Accueil de Tournages et d'autre part vers le public local et régional: Dispositifs d'éducation à l'image, concours de scénario pour les jeunes, parcours exposition sur l'histoire et les techniques du cinéma.

À ce titre, notre association est habilitée à recevoir des dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant (plafonnée à 20 % des revenus imposables).

Soutenir notre association, c'est nous permettre de poursuivre et développer ces actions dans le même esprit et la passion qui nous animent depuis sa création, c'est s'associer à cette aventure ancrée dans son territoire et c'est être convaincu que la culture est source de lien social, de promotion de la diversité et qu'elle s'inscrit pleinement dans l'économie locale.

Nous vous remercions par avance de votre soutien.





Cordialement,
Jean-Pierre Neyrac, Président

* L'intérêt général est une notion définie par la direction générale des impôts dans une instruction du 26 février 1988 (instruction 4C-2-88 sur les mesures en faveur du mécénat). Elle qualifie les associations ainsi désignées pour leur activité non lucrative, leur gestion désintéressée, et leur activité non restreinte à un public particulier.



BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE SOUTIEN 2020 À L'ASSOCIATION GINDOU CINEMA

à détacher et à retourner à Gindou Cinéma - Le bourg - 46250 GINDOU

05 65 22 89 99 - accueil@gindoucinema.org - www.gindoucinema.org    

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (facultatif) : E-mail :

- Adhésion de 20 € (Personne individuelle), non déductible des impôts.
- Adhésion de 40 € (Associations, entreprises, salles de cinéma...), non déductible des impôts.
- Adhésion de 120 € et au-delà (Membre bienfaiteur), non déductible des impôts.

L'adhésion permet de bénéficier de tarifs réduits pour les Rencontres Cinéma de Gindou.

- Don dans le cadre de la loi sur le mécénat de €, ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % plafonnée à 20 % du revenu imposable.

Je joins un chèque de : € à l'ordre de *Gindou Cinéma*.

Date :

Signature :